

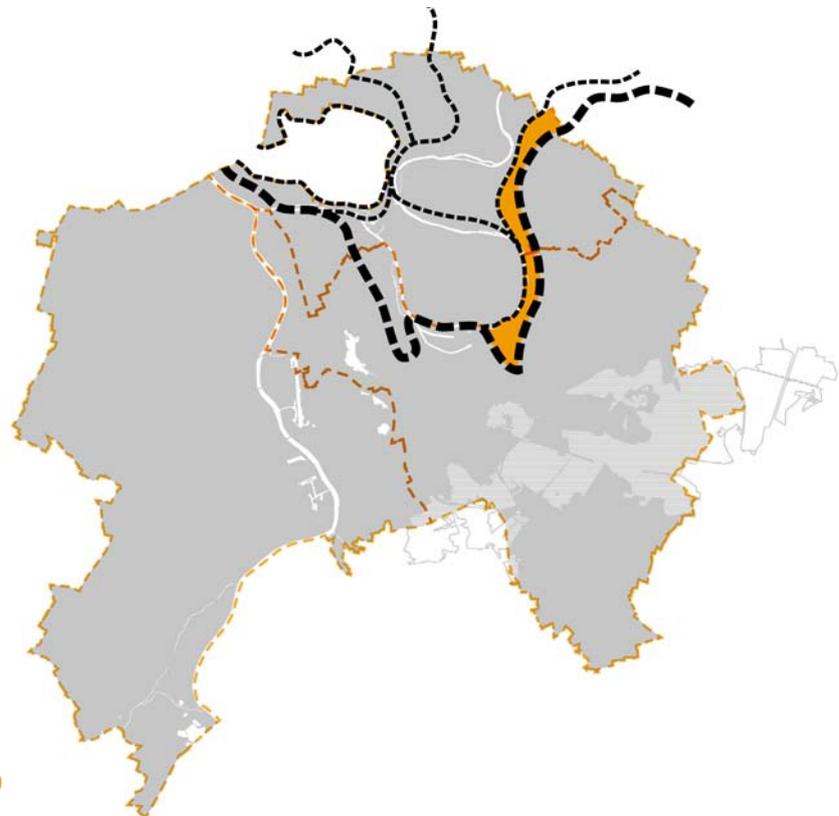
Ablon-sur-Seine
 Alfortville
 Arcueil
 Athis-Mons
 Boissy-Saint-Léger
Bonneuil-sur-Marne
Bry-sur-Marne
 Cachan
Champigny-sur-Marne
 Charenton-le-Pont
Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
 Choisy-le-Roi
 Créteil
 Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Haÿ-les-Roses
 Ivry-sur-Seine
 Joinville-le-Pont
 Juvisy-sur-Orge
 Le Kremlin-Bicêtre
 Limeil-Brévannes
 Maisons-Alfort
 Mandres-les-Roses
 Marolles-en-Brie
 Morangis
 Nogent-sur-Marne
 Noisieu
 Orly
Ormesson-sur-Marne
 Paray-Vieille-Poste
 Périgny-sur-Yerres
 Le Perreux-sur-Marne
 Le Plessis-Trévisé
 La Queue-en-Brie
 Rungis
 Saint-Mandé
 Saint-Maur-des-Fossés
 Saint-Maurice
 Santeny
Sucy-en-Brie
 Savigny-sur-Orge
 Thiais
 Valenton
 Villecresnes
 Villejuif
 Viry-Chatillon
 Villeneuve-le-Roi
 Villeneuve-Saint-Georges
 Villiers-sur-Marne
 Vincennes
 Vitry-sur-Seine

Unité 4.5

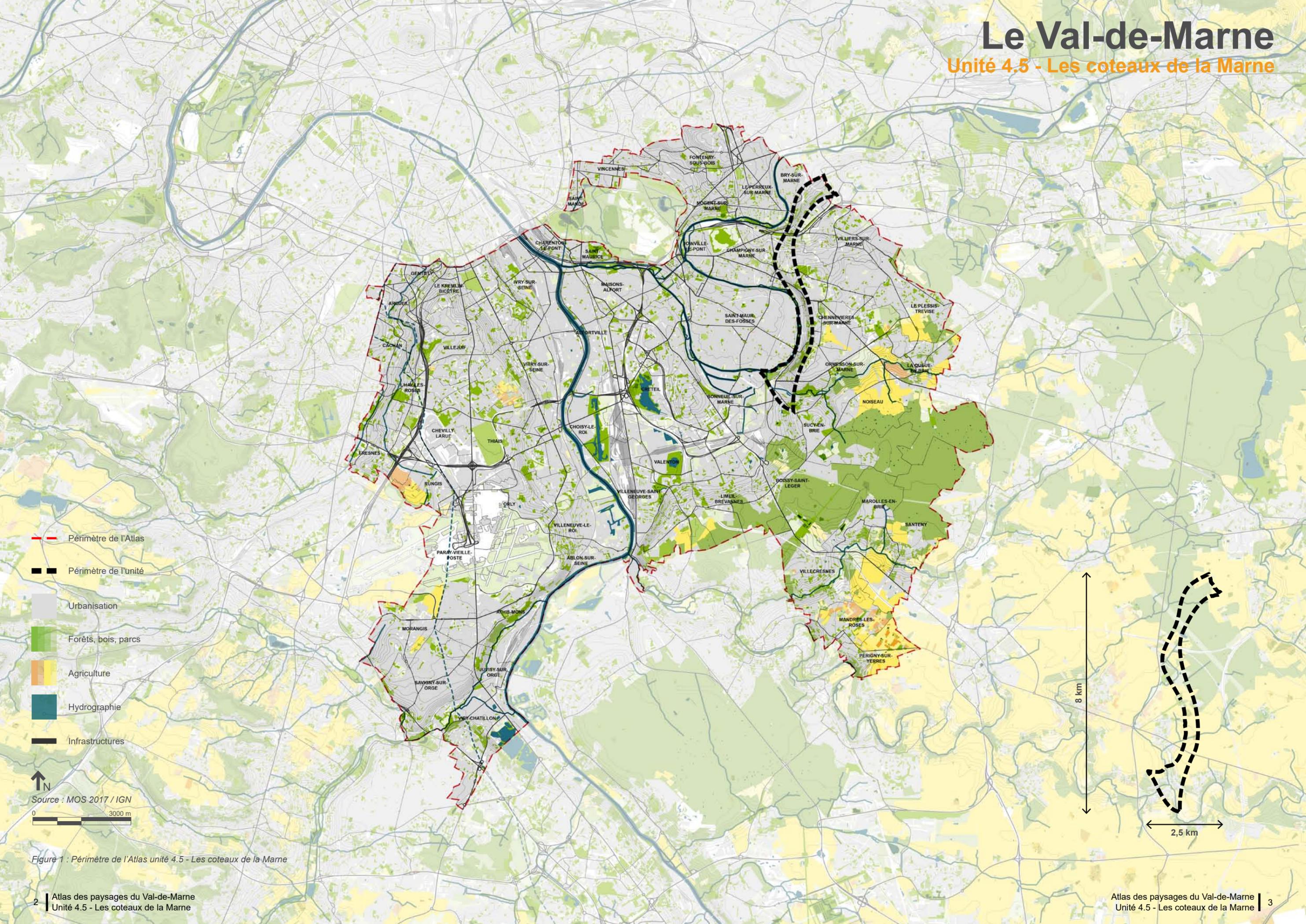
Les coteaux de la Marne

Les coteaux de la Marne forment un dispositif géographique facilement lisible sur le territoire de l'Atlas. Constitué comme une grande ligne ondulante, ce linéaire arboré oscille entre une altitude moyenne d'environ 100m et 300m. Il fait face aux coteaux du plateau de Romainville et domine la plaine basse de la Marne qui s'élargit en direction de la confluence avec la Seine.

Il est structuré par une alternance de deux configurations : une morphologie abrupte à proximité de l'eau (coteaux de Bry-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne ou encore Ormesson-sur-Marne), une morphologie plus douce en bord de plaine alluviale (Champigny-sur-Marne). Son occupation varie entre espace habité (majoritairement) et boisement sur les fortes pentes. De longues vues sur la vallée de la Marne y sont possibles.



3 communes sur l'EPT 10
 Paris-Est Marne & Bois
3 communes sur l'EPT 11
 Grand-Paris-Sud Est Avenir

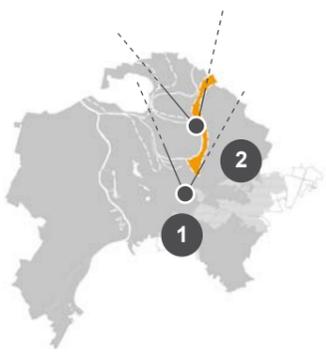


- - - Périmètre de l'Atlas
- Périmètre de l'unité
- Urbanisation
- Forêts, bois, parcs
- Agriculture
- Hydrographie
- Infrastructures

Source : MOS 2017 / IGN

0 3000 m

Figure 1 : Périmètre de l'Atlas unité 4.5 - Les coteaux de la Marne

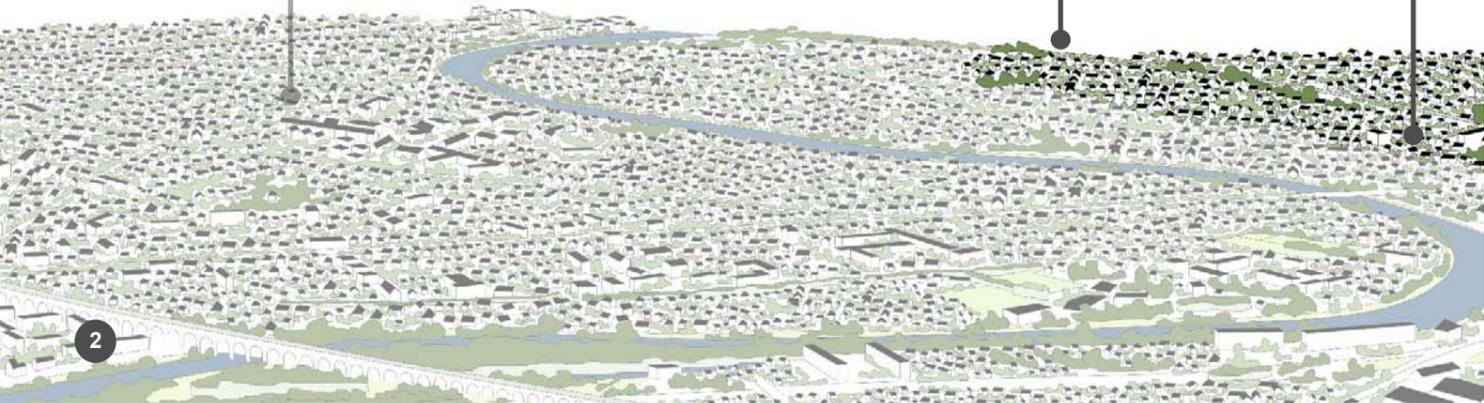


Département de la Seine-Saint-Denis (93)

Coteau habité entaillé par le passage des lignes ferroviaires soulignées par des masses boisées

Le tracé viaire plus organique révèle la présence d'un ancien hameau et constitue aujourd'hui le centre-ville de Bry-sur-Marne

Boucle de la Marne



Voie ferroviaire de la grande ceinture autour de Paris, de transports et de marchandises, parfois visible et parfois enterrée

Les pentes fortes du coteau occupées par des boisements

Coteau occupé majoritairement par de l'habitat pavillonnaire

Tour hertzienne de Chennevières-sur-Marne, repère urbain et paysager

La D123, zigzague discrètement pour gravir le coteau et remonter sur le plateau Briard

Plateau Briard, reliquat agricole, zones d'activités et habitats pavillonnaires



Rivière de la Marne

Les pentes abruptes s'effacent progressivement et le tissu homogène pavillonnaire est remplacé par des tissus mixtes d'habitats collectifs et d'activités

La D4, ancienne route royale, gravit le coteau permettant la jonction entre le coteau et le plateau

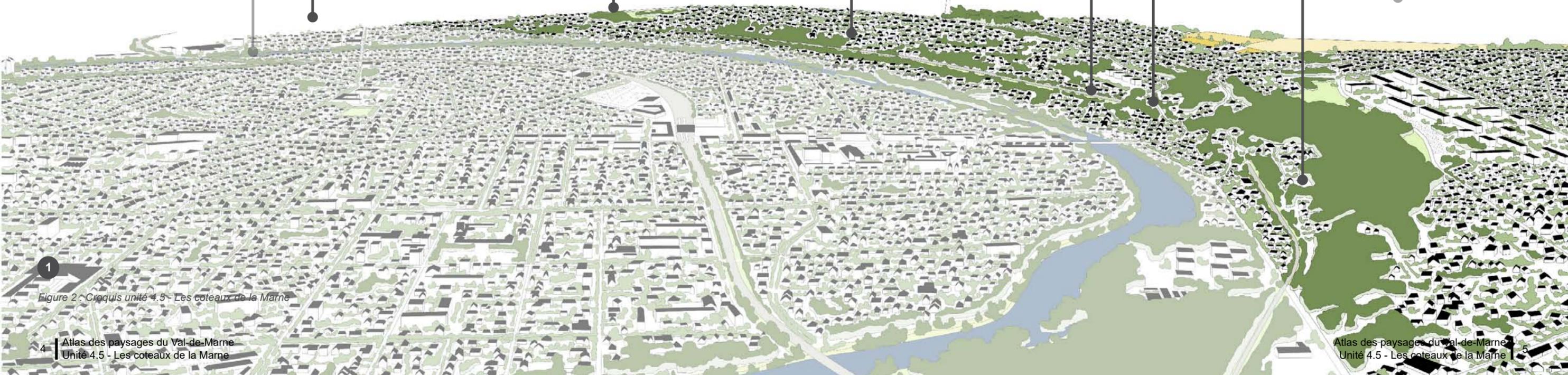
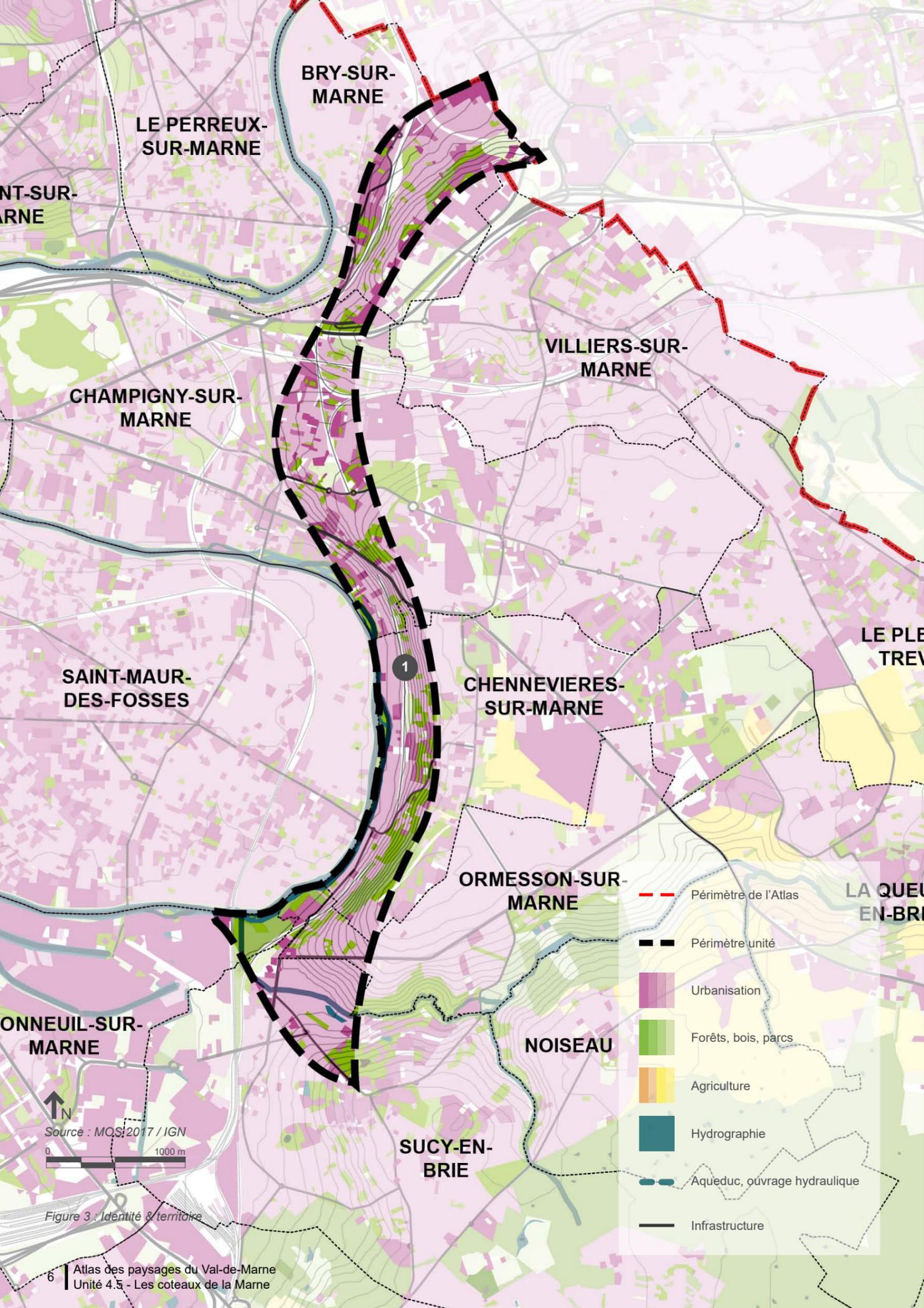


Figure 2 : Croquis unité 4.5 - Les coteaux de la Marne

Un linéaire de transition entre vallée et plateau
Un mélange subtil entre boisement et habitat



Un relief tourné vers la vallée

Façonné par l'eau, le relief des coteaux constitue un ensemble de balcons successifs sur la vallée de la Marne. Il ménage de longues vues sur le territoire avec les monuments de Paris qui se détachent en toile de fond. Inféodés à la rivière, les coteaux s'éloignent du lit mineur et s'affranchissent de son influence. Ils orientent le tracé des boucles convexes de Bry-sur-Marne et concaves de Champigny-sur-Marne.

Des coteaux tardivement résidentialisés

Longtemps consacrés à la culture de vigne remplacée progressivement par des vergers et des cultures vivrières, les coteaux est de la vallée de la Marne sont les derniers espaces ouverts et agricoles qui s'urbanisent.

C'est dans la deuxième partie du 20ème siècle, avec l'explosion démographique et le développement des infrastructures, que l'habitat pavillonnaire grignote les coteaux. Le phénomène d'expansion urbaine colonise l'ensemble des espaces agricoles et naturels qui ont

majoritairement disparu aujourd'hui. Seuls les terrains impropres à la construction, considérés comme des délaissés, restent des espaces boisés.

Une occupation subtile entre habitat et boisement

Tardivement urbanisés, les coteaux ont finalement cédé à la dynamique d'expansion urbaine et démographique qui s'est diffusée sur l'ensemble du linéaire et qui est encore à l'œuvre sur la partie nord du coteau (Bry-sur-Marne et Champigny-sur-Marne).

Les constructions sont rendues possibles avec l'avènement et le perfectionnement des techniques de construction (micropieux en sol instable).

Ce développement est concomitant à la densification des plaines et à l'évolution des réseaux d'infrastructures.

1 Un tissu pavillonnaire accroché à la pente

Cet habitat rivé à la pente reste cependant accompagné d'une forte présence végétale qui lui confère cette allure générale de coteau boisé. Les tracés viaires et cadastraux

s'appuient sur les contraintes du relief ainsi que sur un parcellaire en lanière hérité des pratiques agricoles et desservent des quartiers pavillonnaires homogènes.

Ici, le pavillon prend place sur l'étroite parcelle avec son jardin qui donne sur la rue et son jardin arrière plus généreux qui s'étage sur la pente. A Chennevières-sur-Marne, certaines rues s'organisent en biais suivant les courbes de niveau mélangeant quartiers habités et friches.

Des paysages de transition

Les différents coteaux qui se succèdent sur ce linéaire ne constituent pas des lieux à regarder en soi, mais des lieux depuis lesquels on scrute les horizons.

Espaces de transition en belvédère sur la Marne, ils marquent la limite du plateau Briard. Ici, le paysage est structuré par cette dimension de « voir » et « être vu », de « percevoir et regarder ». Parfois exposés, les coteaux sont perçus de loin ; parfois en promontoire, ils ménagent des longues vues lointaines.

Dans le coteau, depuis l'espace public, ce ne sont que des vues courtes et intimistes qui sont possibles.



Chennevières-sur-Marne : Coteau habité et Tour hertzienne

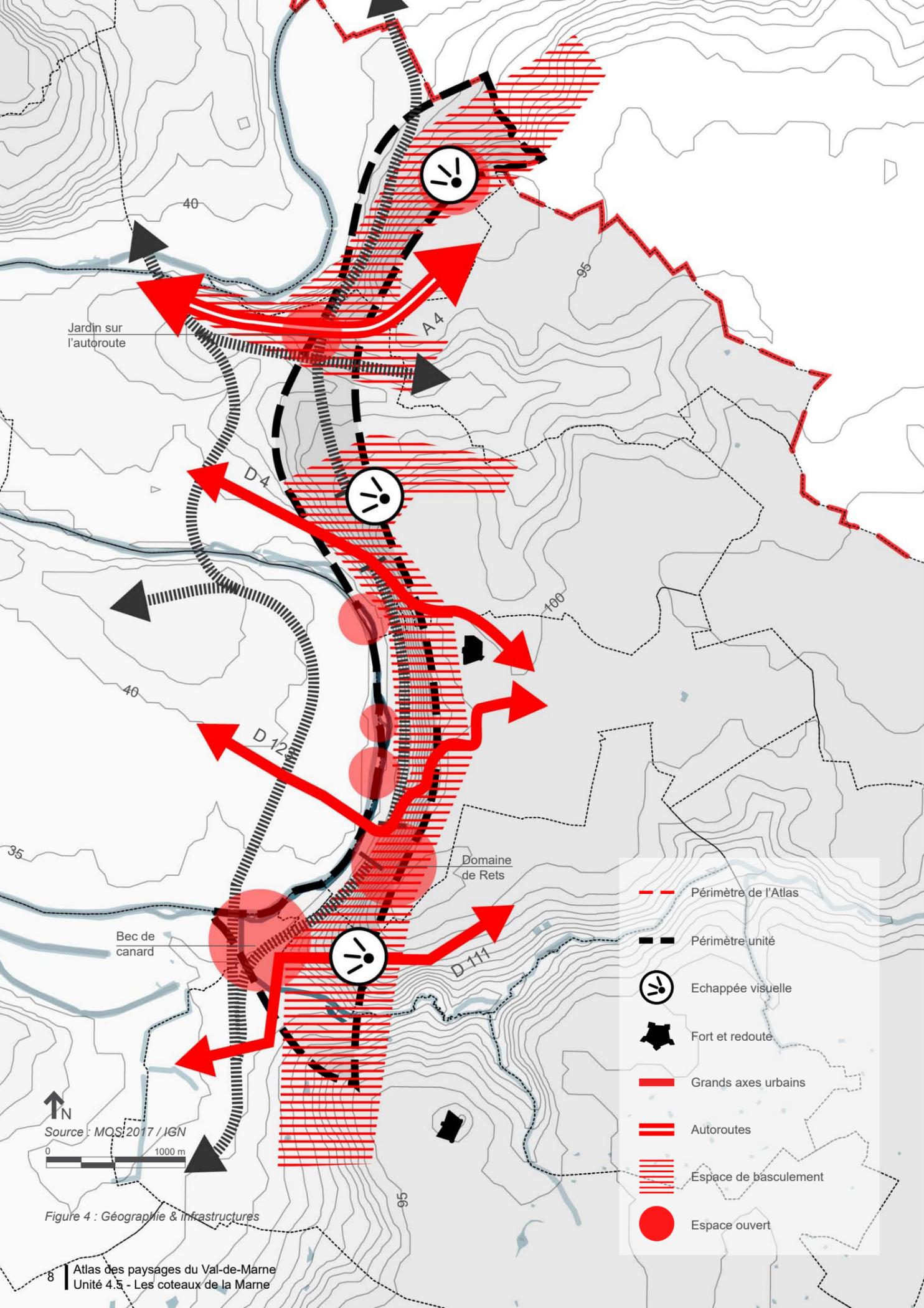
Synthèse

Une complémentarité de paysages boisés et habités, ouverts et fermés, sont présents sur les coteaux. Entièrement tourné vers la Marne, dont il constitue la limite est, ce ruban verdoyant délimite l'ouest du plateau Briard et annonce l'atmosphère champêtre de ces espaces. Un certain équilibre urbain y est établi entre pavillons et boisements.

Valeurs clés des paysages

Géographie & infrastructures

Un relief dominant et cadrant la vallée



Une succession de coteaux variés

Le tracé de la Marne au contact du plateau Briard s'appuie sur une alternance de coteaux abrupts à proximité de l'eau, et de coteaux doux en retrait qui s'effacent dans la plaine basse alluviale. L'ensemble répond aux rives opposées de Gravelle, de Fontenay-sous-Bois et du Perreux-sur-Marne.

Cinq configurations s'y succèdent :

1. le coteau qui domine la boucle de Bry-sur-Marne
2. le coteau abrupt de Bry-sur-Marne qui domine la plaine du Perreux-sur-Marne sur la rive opposée
3. le coteau adouci par la présence d'un ru aujourd'hui disparu, presque gommé sous l'urbanisation de Champigny-sur-Marne qui surplombe sa propre boucle
4. le coteau marqué de Chennevières-sur-Marne, en balcon sur la ville de Saint-Maur-des-Fossés sur la rive opposée
5. le coteau d'Ormesson-sur-Marne qui se retourne dans la vallée du Morbras, au-dessus du port de Bonneuil.

Un relief de transition entre vallée et plateau

Le dispositif géographique singulier de ce coteau est constitué d'une topographie simple, linéaire et marquée. Il est composé de fortes pentes qui offrent de grandes échappées visuelles sur les espaces de vallée et des coteaux opposés. La végétation essentiellement présente dans les jardins privés souligne le dénivelé et renforce la perception de ces reliefs.

Cette configuration particulière qui relie vallée et plateau, absorbant près de 70m de dénivelé, permet une qualité d'échappées visuelles spectaculaires sur les autres éléments géographiques et identitaires du Val-de-Marne : la confluence de la Seine et de la Marne repérée par les cheminées d'usine d'Ivry-sur-Seine, la butte témoin du Mont Mesly à Créteil, ou encore le bois de Vincennes à titre d'exemples.

Des espaces paysagers

Comptant parmi les qualités de ce coteau, quelques grandes ouvertures sont disposées sur le relief et ont su tirer parti de leur localisation. On peut citer :

- pour les dispositifs géographiques, la confluence du Morbras, le Bec de Canard et le peuplement boisé qui est installé sur les pentes les plus prononcées du coteau.
- pour les espaces aménagés, le parc départemental du plateau à Champigny-sur-Marne et le parc des Coudrais à Bry-sur-Marne.

Ils proposent tous les deux un parcours et une succession d'espaces qui révèlent la pente par une scénographie et une mise en réseau d'espaces publics (promenade, coulée verte, sente etc.) qui gravissent le dénivelé.

Le passage des infrastructures

Le linéaire de coteaux est assez peu perturbé par le passage des infrastructures. Il est traversé par deux axes majeurs :

- l'A4 et son cortège nouveau de bretelles et autres voies d'accès qui forment une coupure à l'échelle de l'unité.
 - la D4, héritée pour une grande partie du tracé de l'ancienne route royale (route de Rosoy) qui gravit en biais le coteau juste après le centre ancien de Champigny-sur-Marne.
- Au sud, la D111 y opère un passage dérobé franchissant la pente elle aussi sur le parcours d'une ancienne route, tout comme la rue du Pont qui prolonge le pont de Chennevières-sur-Marne et remonte vers l'ancien bourg, prolongement de la D123.

Un réseau de voie ferrées parcourt le coteau sur toute sa longueur. Son passage influence directement l'urbanisation et impacte le paysage tout en se faisant parfois discret. L'arrivée de la future gare Champigny Centre (Grand Paris Express) va créer une nouvelle centralité en pied de coteau.



Bry-sur-Marne :
Voie ferroviaire en limite de coteaux

Richesses

Des ambiances de coteaux habités et un effet de belvédère
Des vues lointaines sur le grand paysage comme éléments de repère
Des sentes, des promenades, des chemins, des rues qui révèlent la pente

Faiblesses

Des vues parfois bouchées par une occupation bâtie récente
Un risque de disparition progressif des vues sur le grand paysage depuis l'espace public

Problématiques

Les grandes échappées visuelles et les cônes de vue sur les vallées

La préservation des espaces ouverts, leur maîtrise foncière, leur reconnaissance, et leur pérennisation comme bien commun*.

Source : MQS 2017 / IGN

Figure 4 : Géographie & Infrastructures

Valeurs clés des paysages

Typologies urbaines

Des coteaux habités et boisés
Un tissu mono-morphologique et identitaire



1 Bry-sur-Marne : Centralité urbaine



2 Champigny-sur-Marne : Centre-bourg



3 Bry-sur-Marne : Résidences semi-ouvertes



4 Champigny-sur-Marne : Tissus mixtes



5 Champigny-sur-Marne : Grands ensembles



6 Bry-sur-Marne : Grands ensembles



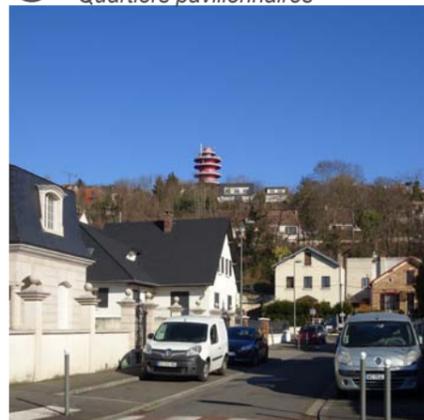
7 Ormesson-sur-Marne : Quartiers pavillonnaires



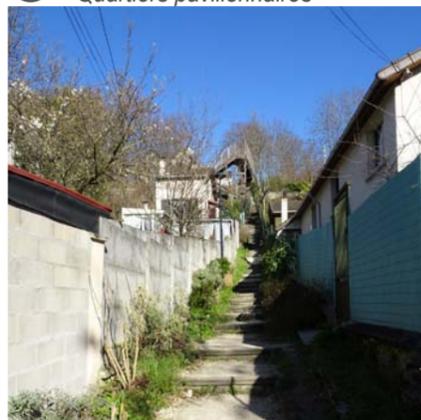
8 Ormesson-sur-Marne : Quartiers pavillonnaires



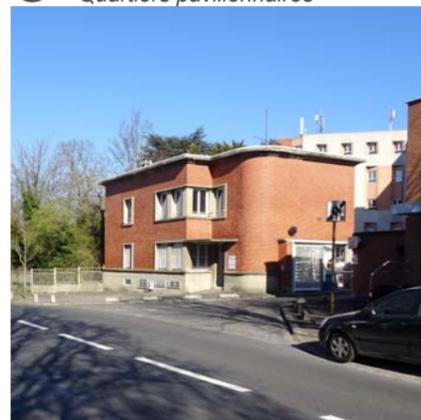
9 Chennevières-sur-Marne : Quartiers pavillonnaires



10 Chennevières-sur-Marne : Coteau boisé pavillonnaire



11 Chennevières-sur-Marne : Sente gravissant le coteau



12 Bry-sur-Marne : Hôpital Saint-Camille

Une mixité de tissus urbains

L'urbanisation des coteaux affiche une complexité de typologie d'habitations très marquée. Elle se situe entre vieux centre urbain à Champigny-sur-Marne, hameaux à Bry-sur-Marne, tissus d'habitations individuelles ou petits collectifs (immeubles de faible hauteur, villas de meulière issues de maisons de villégiature), pavillons de banlieue, et quelques opérations de grands ensembles implantées au gré des opportunités le long de la voie de chemin de fer ou en rebord de plateau.

L'implantation générale du bâti et le tracé viaire qui le dessert suit la plupart du temps le relief tout en s'inscrivant dans la morphologie propre aux coteaux.

Des anciens centres-bourgs en pied de coteau

(Photographies n° 1 et 2)
L'organisation des rues sinueuses des anciens hameaux ou des cœurs de bourgs ruraux est encore lisible. Les carrefours et croisements de ruelles aux tracés sinueux sont soulignés par l'alignement des maisons ou immeubles de taille moyenne. Ils sont particulièrement présents à Champigny-sur-Marne et Bry-sur-Marne.

Une exception : équipement et usine

(Photographie n° 12)
L'hôpital Saint-Camille à Bry-sur-Marne est une exception dans ce grand continuum urbain, ainsi que la poche de zone d'activités et ses locaux surdimensionnés, située entre le parc départemental du Plateau et l'A4.

Quelques petites unités industrielles et artisanales (rue Guy Moquet à Champigny-sur-Marne par exemple) s'insèrent dans l'organisation urbaine avec un jeu de murs et de bâtiments à l'alignement du bâti.

Quelques résidences semi-ouvertes en balcon sur la vallée

(Photographie n° 3)
Des opérations plus récentes de logements collectifs ponctuent le coteau. Elles sont implantées généralement dans les espaces interstitiels restants. Imaginées et construites comme des résidences privées, elles fabriquent des effets de rupture, tant par leur implantation, leur typologie, que leur repliement sur elles-mêmes, dans la mesure où elles tournent le dos à la ville. Les tènements qui en résultent sont dissonants dans le parcellaire de taille modeste alentour. Les espaces collectifs de ces opérations ne permettent pas l'implantation d'une végétation domestique qui conforte l'identité boisée du coteau.

Un tissu de maisons de banlieue accrochées à la pente

(Photographies n° 7, 8, 9, 10 et 11)
Principalement constitué de maisons individuelles desservies par une trame viaire multiple, le tissu habité des coteaux se caractérise par une diversité d'ambiances. Les voies en biais ou perpendiculaires à la pente s'ouvrent sur le grand paysage, à l'inverse des voies parallèles bordées par le bâti et les jardins. Les rues classiques, voiries doublées de trottoir, alternent avec les sentes étroites à sens unique. Les chemins piétons à l'arrière ou en impasse côtoient les chemins de randonnées.

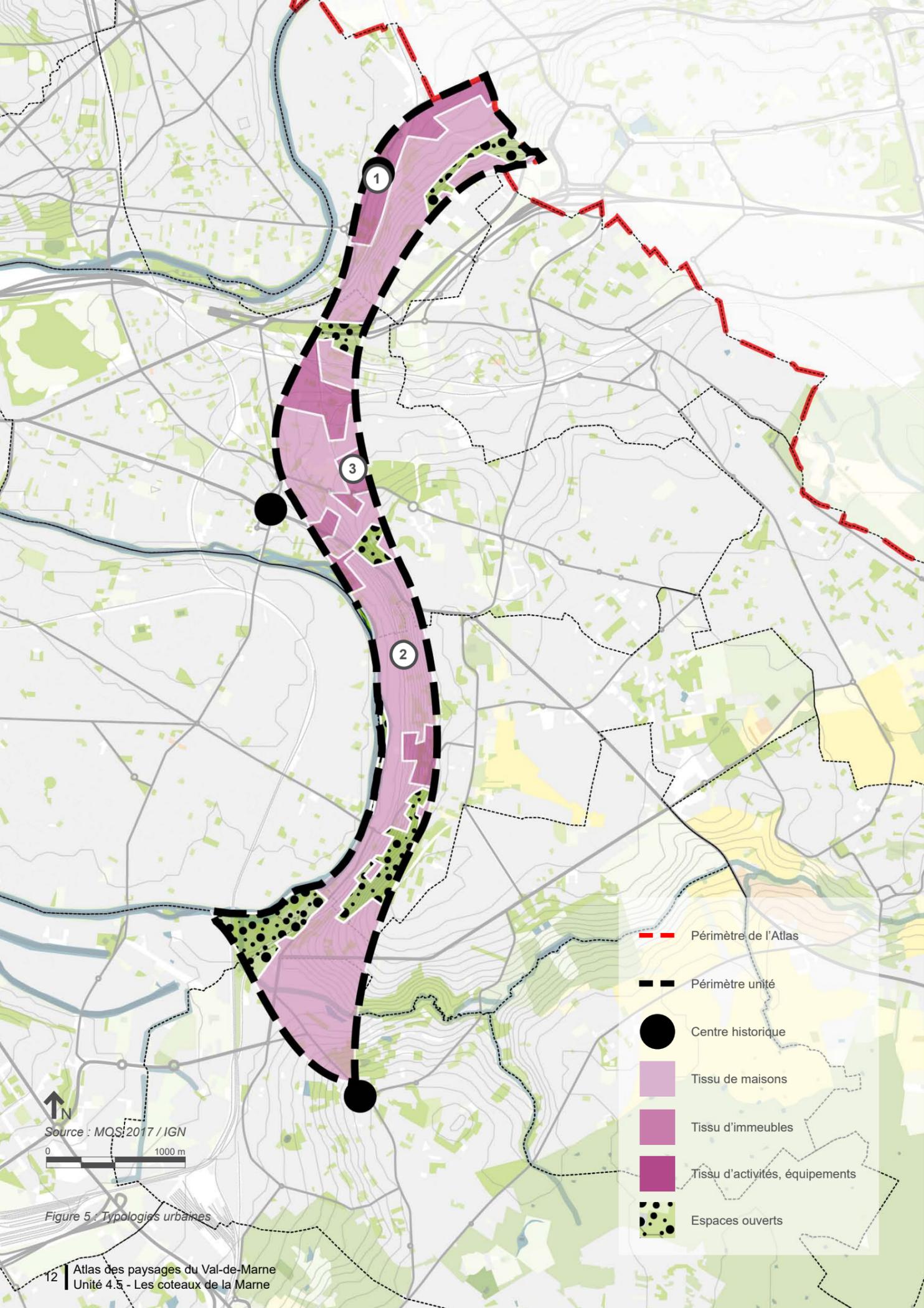


Figure 5 : Typologies urbaines

Valeurs clés des paysages

Typomorphologie*

Un tissu jardiné de maisons individuelles



1- Tissus anciens, composés :
- de noyaux villageois et ruraux



2- Tissus de maisons individuelles, composés :
- de quartiers pavillonnaires en bande et tramée
- de maisons groupées et accolées
- de résidences privées



3- Tissus d'immeubles et de bâtiments discontinus, composés :
- de résidences semi-ouvertes

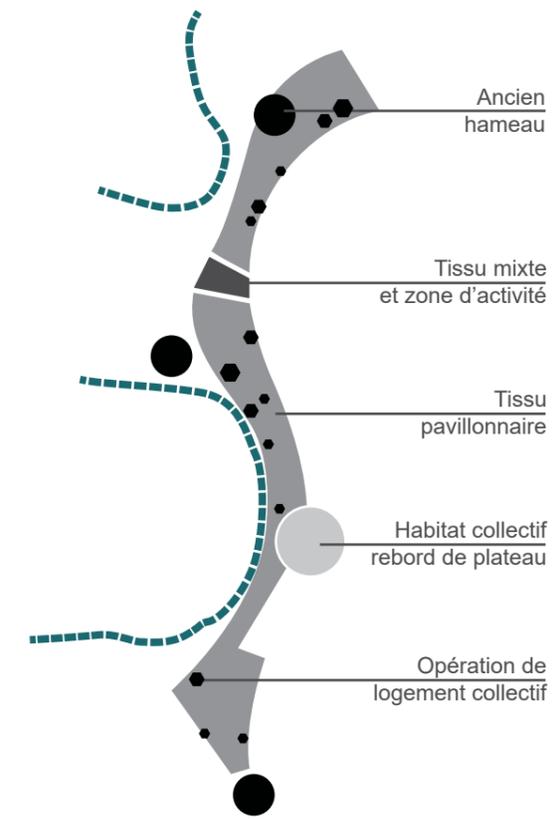


Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*

Le tissu urbain de l'unité se manifeste par un enchaînement de maisons de banlieue et de jardins privés arborés. Cette nappe présente deux visages ; sur les coteaux étroits et pentus les maisons sont relativement ordonnancées ; alors que sur les coteaux plus amples et doux un étalement urbain plus hétérogène s'est opéré. La présence diffuse du végétal qui prédomine constitue un cadre commun verdoyant.

Richesses

Une trame urbaine constante aux ambiances multiples
Un habitat intégré dans la végétation domestiquée

Faiblesses

Des jalons (axes principaux perpendiculaires) en rupture avec les ambiances des tissus habités du coteau
Une accumulation de petites interventions urbaines qui rompent avec le caractère pavillonnaire du coteau

Problématiques

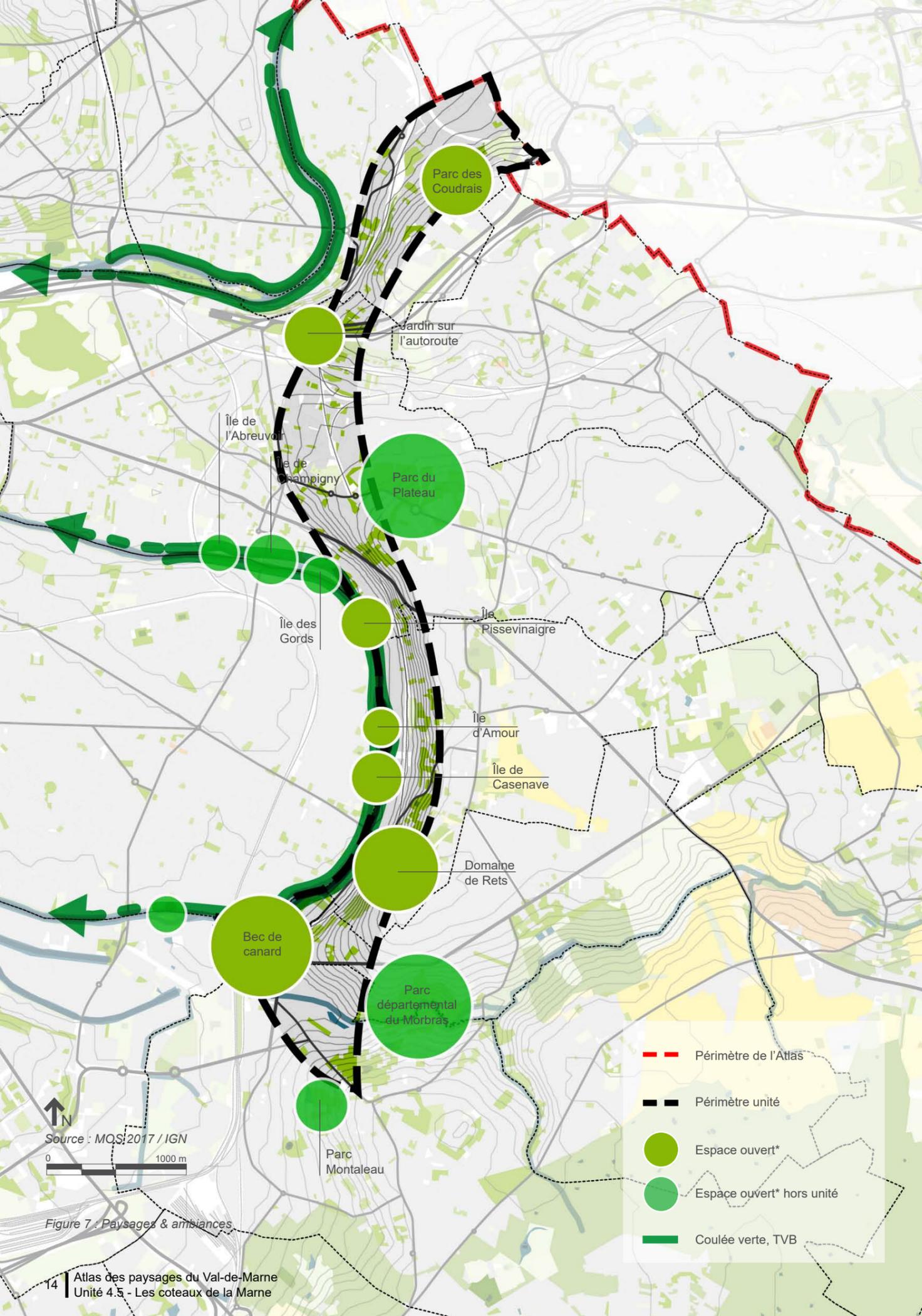
Des espaces publics orientés vers le grand paysage

Le risque de perdre les ambiances caractéristiques des tissus urbains existants par la standardisation des nouvelles constructions et la banalité de leurs aménagements

Valeurs clés des paysages

Paysages & ambiances

Deux parcs singuliers sur la pente
Un peuplement arboré constant



Le parc du Plateau qui descend le coteau

Implanté en rebord de plateau et dans le coteau, le parc départemental du Plateau est un espace de nature de près de 19 hectares dans la ville. Cette respiration paysagère est composée d'une mosaïque d'espaces plantés et de terrasses installées dans la pente qui se succèdent jusqu'au pied du coteau. Les riverains et les randonneurs empruntent cet itinéraire qui s'appuie sur la topographie existante pour rejoindre le rebord du plateau. En belvédère sur la vallée, l'échappée visuelle permet d'embrasser le territoire jusqu'à l'horizon de la Défense. Une table d'orientation marque cet événement et donne à lire le paysage au spectateur.

La partie sud du parc a été dessinée avec les arbres d'origine et accueille une riche palette végétale allant des végétaux grimpants, de la vigne et des prairies fleuries aux trois collections de plantes (terre de bruyère, bambouseraie et érablière). De nombreuses œuvres et interventions artistiques y sont disposées.

Le parc des Coudrais qui longe le coteau

La présence de nombreuses sources hautes, dues aux couches d'argile imperméables et affleurantes à flanc de coteau, a favorisé l'implantation de bois et le développement d'essences d'arbres ligneux, notamment des tremblots, sortes de petits peupliers, des saules, des coudriers (noisetiers) fabriquant une ambiance particulière et donnant le nom des Coudrais. Espace de 1,3 hectares, il a été préservé de l'urbanisation récente du coteau, laissé en friche puis transformé récemment en coulée verte. La restauration d'une zone semi-humide, le maintien de la végétation en place et l'aménagement de jardins partagés pour y cultiver fruits, légumes, plantes et fleurs, lui donne une vocation et des usages nouveaux et en fait un îlot de fraîcheur, de détente et de convivialité à l'échelle de la ville.

En ce sens, le parc constitue une pièce

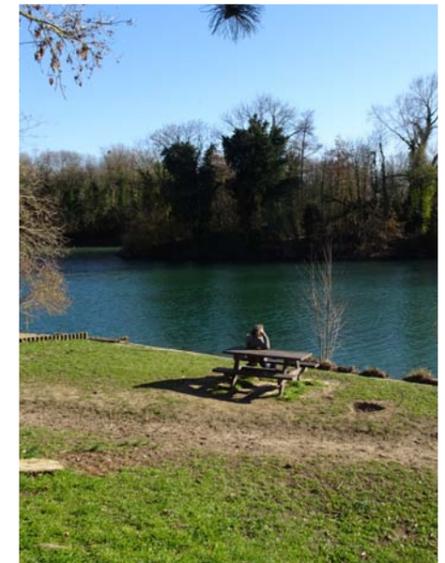
paysagère importante dans le territoire favorisant la qualité de vie par un contact plus étroit avec la nature.

Des boisements publics, des abords ferroviaires et des jardins arborés

Fortement boisé, le coteau habité a su maintenir une forte présence de l'arbre qui se manifeste par des bois et bosquets publics, des abords ferroviaires végétalisés mais aussi par les arbres des jardins privés. Cette ambiance forestière perdue sur l'ensemble du coteau, exception faite des récentes opérations de logement qui n'ont pas su tirer parti de la géographie et de l'identité du lieu. Là encore, quelle que soit son implantation, l'arbre reste là un patrimoine commun. Le linéaire arboré formé par les coteaux dessine une respiration à l'échelle du territoire de la vallée de la Marne.

Alignements d'arbres

Quelques mails d'arbres accompagnent des avenues qui gravissent le coteau le long des axes routiers les plus anciens. Ce dispositif paysager reste cependant représentatif de la politique départementale en faveur de l'arbre en ville (Plan vert départemental en Val-de-Marne 2018-2028).



Saint-Maur-des-Fossés :
Vue sur le bec de Canard

Richesses

Des boisements et des délaissés végétalisés qui forment une continuité de biodiversité
Des massifs boisés et des arbres en jardins privés
Des alignements d'arbres sur les axes principaux

Faiblesses

Une insuffisance d'espaces publics
Des rues et venelles minéralisées laissant peu de place à la végétation
Une fermeture visuelle du coteau par le bâti et par la végétation

Problématiques

Les coteaux, épaisseurs boisées continues entre la vallée de la Marne et le plateau Briard

Une ambiance singulière, structure paysagère qui s'offre au territoire et aux habitants

La banalisation des nouvelles opérations et un affaiblissement de l'identité du coteau

Source : MQS 2017 / IGN

Figure 7 : Paysages & ambiances

Valeurs clés des paysages

Nature & végétation

Une matrice de nature dans le territoire
Un linéaire boisé qui souligne la rive droite de la Marne

La nature sur les coteaux de la Marne : une continuité boisée

Le peuplement boisé du coteau forme un ensemble continu (à quelques exceptions près) depuis Bry-sur-Marne jusqu'à la confluence du Morbras à Bonneuil-sur-Marne. Les arbres constituent une grande trame linéaire, structure paysagère propre à l'unité. Ils forment un continuum de biodiversité d'épaisseur variable.

L'arbre planté en alignement est principalement utilisé pour habiller les grands axes de déplacement, généralement les routes historiques.

Ponctuellement, quelques mails d'arbres relèvent d'une structure urbaine, organisation héritée d'un ancien tracé soit agricole, soit forestier, soit encore d'un domaine comme sur le Boulevard Pierre Raunet à Sucy-en-Brie à proximité du Morbras.

Dans la grande majorité des rues et ruelles pavillonnaires du coteau, plus minérales et où la nature trouve difficilement place, c'est la végétation des jardins qui prend le relai et conforte cette ambiance boisée.

Quelle place donner à la nature dans la ville sur les coteaux de la Marne ?

Sur cette topographie marquée et habillée de bois et bosquets, motif paysager remarquable de cette unité, la présence du végétal joue un rôle important. Perceptible à la grande échelle, l'arbre donne à lire et à comprendre le linéaire du coteau tout en formant un couloir de biodiversité.

Longtemps délaissé par les programmes immobiliers, par le tracés de grands projets d'infrastructures et par les plans d'urbanisme, ce territoire a conservé une unicité paysagère où l'arbre (en strate haute), ainsi qu'une strate fruticée et des sous-bois prennent place dans la pente et les jardins. Le végétal constitue un îlot de fraîcheur à l'échelle du territoire.

Le coteau constitue un élément incontournable et patrimonial dans toutes les échelles d'intervention et de

planification, notamment :

- les ripisylves des bords de la Marne
- l'alignement urbain à l'échelle des quartiers (indépendamment des limites communales), de l'avenue, du boulevard, de la rue
- le mail d'arbres, vocabulaire jardiné du parc adapté aux rues
- l'échelle domestique du jardin

Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie.

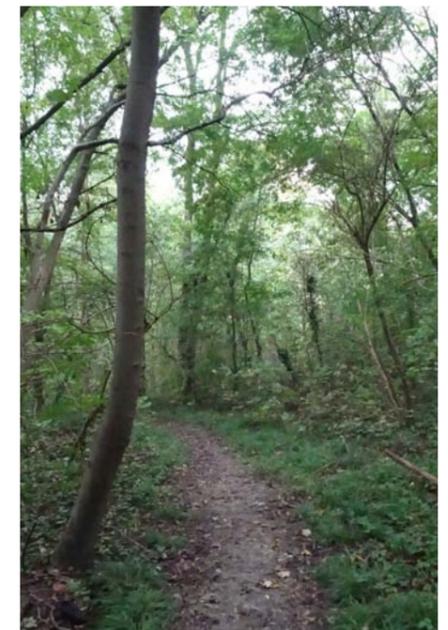
Stratégie de mise en oeuvre

Sur les coteaux de la Marne, les continuités arborées et les masses boisées habillent et trament le territoire.

L'arbre de haut jet y est majoritairement représenté et joue un rôle essentiel dans la qualité qu'il apporte. Il mérite d'être mis en valeur et de servir de composante essentielle à la qualité des paysages urbains et du cadre de vie.

Un projet de paysage et de biodiversité urbaine est ici à mettre en oeuvre sur l'ensemble du territoire et devra étudier :

- le répertoriage et la qualification des boisements existants (inventaire) et de la biodiversité en place
- la prise en compte des continuités écologiques (trame verte, cheminement des parcs dans la trame urbanisée)
- l'arbre en alignement sur les grands axes et dans les jardins privés
- la reconquête des espaces publics dans tous les quartiers d'habitations, pour y conforter la nature et les usages associés
- la fragilité des espaces ouverts face aux projets d'infrastructures



Chennevières-sur-Marne : Parc du Château de Retz, sentier des Borets

Richesses

Un peuplement boisé sur les pentes habitées qui favorise la biodiversité en ville
Des espaces de nature mis en scène par les parcs
Des arbres d'alignements le long des voies principales

Faiblesses

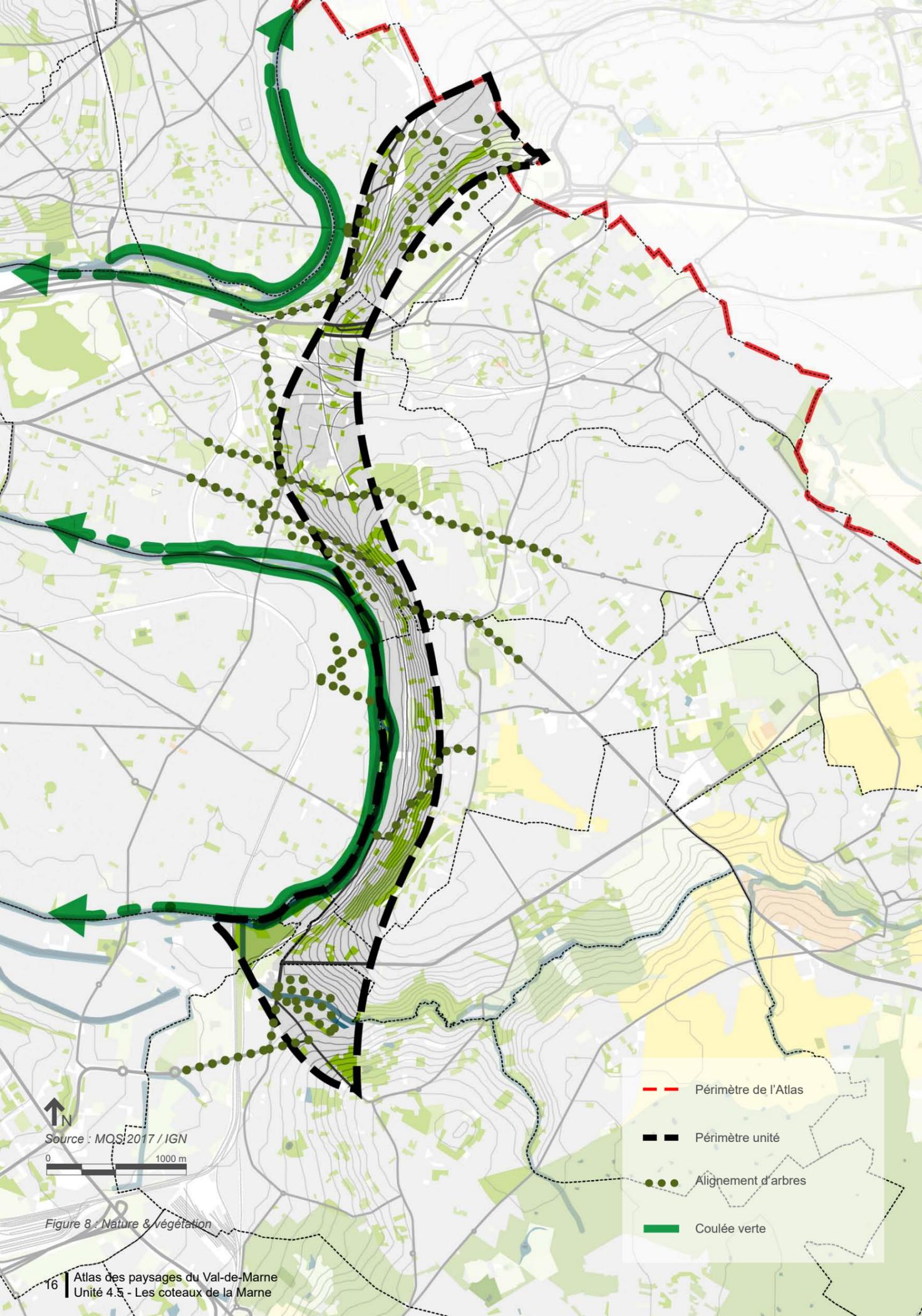
Une fermeture du coteau par un enrichissement et une urbanisation récente
Des rues pavillonnaires, imperméabilisées et dédiées à la voiture

Problématiques

Les coteaux, une continuité boisée, support écologique

Une présence de nature fragilisée et mise à mal face à l'accumulation de petites interventions urbaines dont l'addition des effets risque de provoquer l'affaiblissement

La considération des espaces libres, verts et paysagers dans le territoire



Source : MQS 2017 / IGN

Figure 8 : Nature & végétation



| | | | | | | | |
|-----|--|-----|--|----|--|----|---|
| 50% | espace artificialisé tendance d'évolution +2% | 41% | espace libre tendance d'évolution -1% | 9% | espace naturel tendance d'évolution -6% | 0% | espace agricole tendance d'évolution -100% |
|-----|--|-----|--|----|--|----|---|

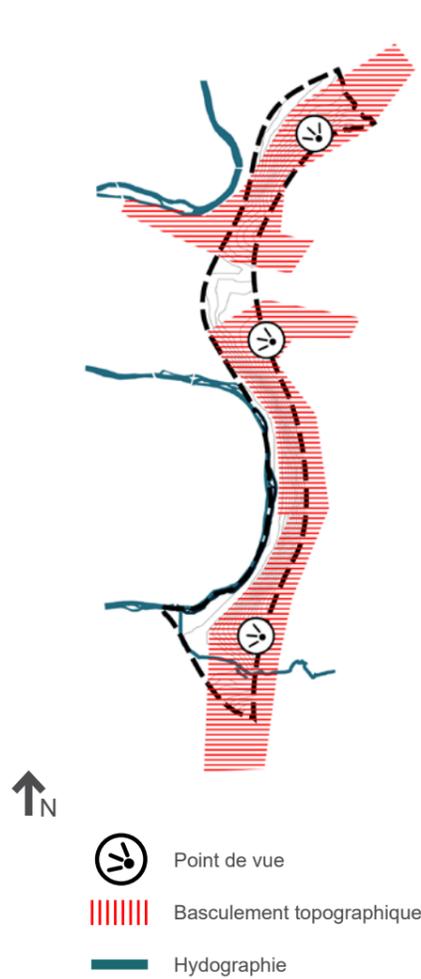


Figure 9 : Socle géographique

Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Ouvrir ou retrouver des effets de belvédères et les échappées visuelles existantes sur la vallée depuis les coteaux comme espace de perception du territoire.
- Lutter contre la fermeture des vues depuis les espaces publics par de nouveaux bâtiments en conjuguant densification et mise en scène des vues lointaines.

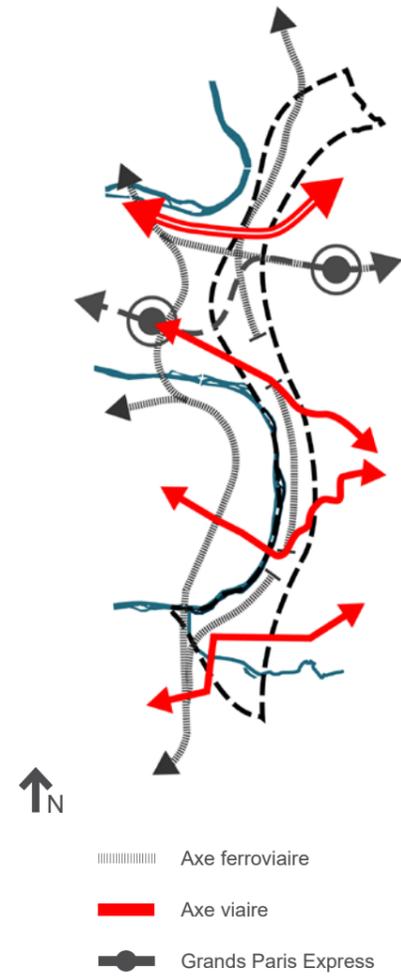


Figure 10 : Axes de composition

Un projet commun autour de la D4 et des berges de la Marne

- Établir une stratégie de réappropriation paysagère des espaces de la D4 dévolus à la voiture pour la transformer en boulevard urbain.
- Conforter la continuité de déplacements doux et actifs le long de la Marne, parc linéaire en lien avec les sentes du coteaux.

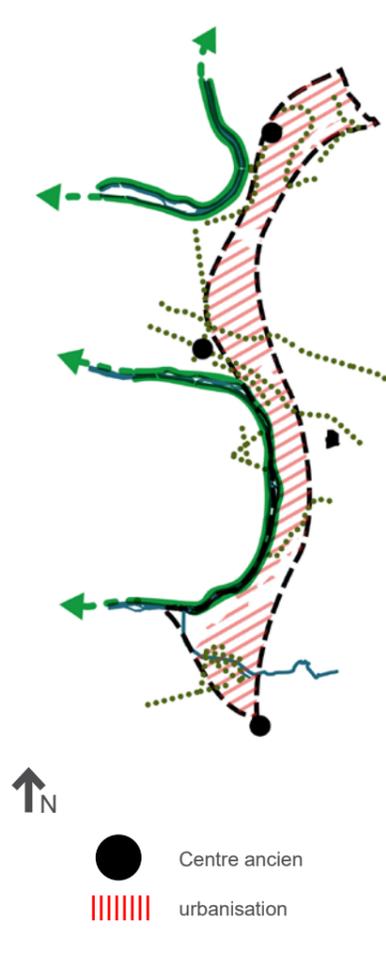


Figure 11 : Espaces urbains

Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Utiliser les situations géographiques du coteau comme éléments fondateurs de tout aménagement en s'appuyant sur les différences typologiques paysagères entre le nord, le centre et le sud (habitat individuel arboré, tissus mixtes ouverts sur la plaine, terrasses habitées en belvédère).
- Renforcer les dispositifs de végétation comme valeurs clés de paysages, éléments caractéristiques des lieux, pour inciter les projets à composer avec elle (gestion des eaux de pluies, désimperméabilisation, îlots de fraîcheur, sols vivants, outils de protection et d'inventaires).

Quatre enjeux majeurs

Porteurs de projet

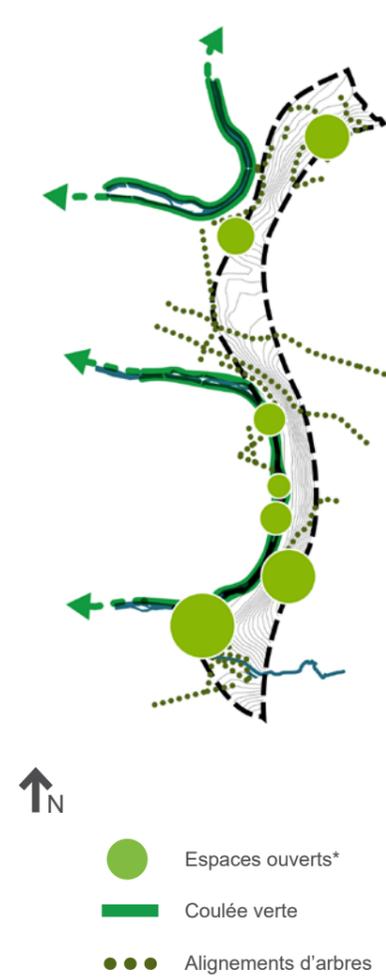


Figure 12 : Espaces paysagers

Le linéaire des coteaux jardinés, les rives de la Marne et ses îles, composantes territoriales

- Développer les traversées et les sentes piétonnes dans les tissus urbains pour relier le plateau à la vallée, en lien avec les franchissements de la Marne, la voie ferrée et en composant avec ses éléments repères (château de Rets, vallon du Morbras, Bec de Canard, belvédères, maillages paysagers).
- Consolider et protéger la présence des bois et bosquets sur le coteau quels que soient les tissus urbains et le foncier (privés ou publics) comme éléments indispensables du cadre de vie (végétation locale et adaptée).

Index des figures

table des illustrations

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas
unité 4.5 - Les coteaux de la Marne

P4

- Figure 2 : Croquis unité 4.5 - Les coteaux de la Marne

P6

- Figure 3 : Identité & territoire

P8

- Figure 4 : Géographie & infrastructures

P12

- Figure 5 : Typologies urbaines

P13

- Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*

P14

- Figure 7 : Paysages & ambiances

P16

- Figure 8 : Nature & végétation

P20

- Figure 9 : Socle géographique
- Figure 10 : Axes de composition

P21

- Figure 11 : Espaces urbains
- Figure 12 : Espaces paysagers



ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique
Dépôt légal : Mai 2024
N°ISBN : 978-2-11-172439-6